



# Association de Jumelage de Pornic

Association régie par la loi du 1<sup>er</sup> juillet 1901



## BULLETIN D'ADHESION à l'AJP 2025-2026

M

Nom de l'adhérent/e :  Mme

Prénom :

Adresse :

Code postal :

Commune :

Téléphone fixe :

Téléphone portable :

Adresse mail :

**L'adhésion annuelle (du 1<sup>er</sup> septembre 2025 au 31 août 2025) s'élève à 20 €. Elle couvre l'ensemble des membres d'un même foyer (couple et enfants), elle est obligatoire pour participer aux activités organisées par l'AJP (Ateliers de langues, Echanges avec nos villes jumelles, ...) et être couvert par notre assurance. \***

**Je souhaite héberger un ou des amis de nos villes jumelles, dans le cadre des échanges :**

OUI

NON

### Règlement pour adhésion simple

**Règlement par chèque à l'ordre de l'Association de Jumelage de Pornic  
à remettre avec ce bulletin dans la boîte aux lettres de l'Association à la Maison des Associations.**

Pornic, le:

Signature :

\* Les conditions générales d'adhésion sont disponibles sur le site internet de l'AJP

\* Pour s'inscrire aux ateliers de langue, il faut d'abord adhérer à l'AJP.